



D'importants travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif sur la commune de Malaucène

Secteur : Cours des Isnards et Rue des Aires

Le Syndicat Rhône Ventoux, qui assure la compétence eau potable et assainissement collectif, va procéder à d'importants travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées sur le Cours des Isnards et la Rue des Aires à Malaucène. Ils seront réalisés par l'entreprise SAS Dall'Agnola, sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études Tramoy.

En quoi consistent ces travaux ?

Ces travaux consisteront à renouveler 400 mètres linéaires de canalisations d'eau potable et 215 mètres linéaires de réseau d'assainissement collectif et à remettre en conformité les branchements particuliers qui le nécessitent. Huit regards seront également renouvelés et six nouvelles vannes seront installées.

Ils ont pour objectif de contribuer au bien-être des riverains en garantissant le **bon approvisionnement en eau potable** et la **performance des réseaux d'évacuation des eaux usées**. Ils permettent également de préserver les ressources en eau grâce à des infrastructures rénovées et de qualité.

Une période de préparation du chantier aura lieu du **29 septembre au 14 octobre 2022**. Les travaux démarreront le **17 octobre 2022**, pour une durée d'environ cinq mois : la fin de chantier est prévue en **mars 2023**.

Pendant cette période, **la circulation des véhicules ne sera pas impactée sur le Cours des Isnards**, les travaux prenant place au niveau de la contre-allée de stationnement. Les places de stationnement zone Nord seront quant à elles neutralisées. Le marché hebdomadaire sera déplacé sur la voie de circulation comme cela se pratique en saison estivale.

Concernant la rue des Aires, **la circulation et le stationnement devront être neutralisés du 5 au 23 décembre 2022**.

Les travaux seront interrompus en totalité pour les fêtes de fin d'année, et également du **2 décembre 2022 au 2 janvier 2023 sur le Cours des Isnards** pour laisser place aux festivités organisées par la commune.

Un chantier à 506 000 €

Le montant de ces travaux s'élève à 506 000 € TTC, dont 272 000 € pour la réfection du réseau d'eau potable et 234 000 € pour le réseau d'eaux usées.

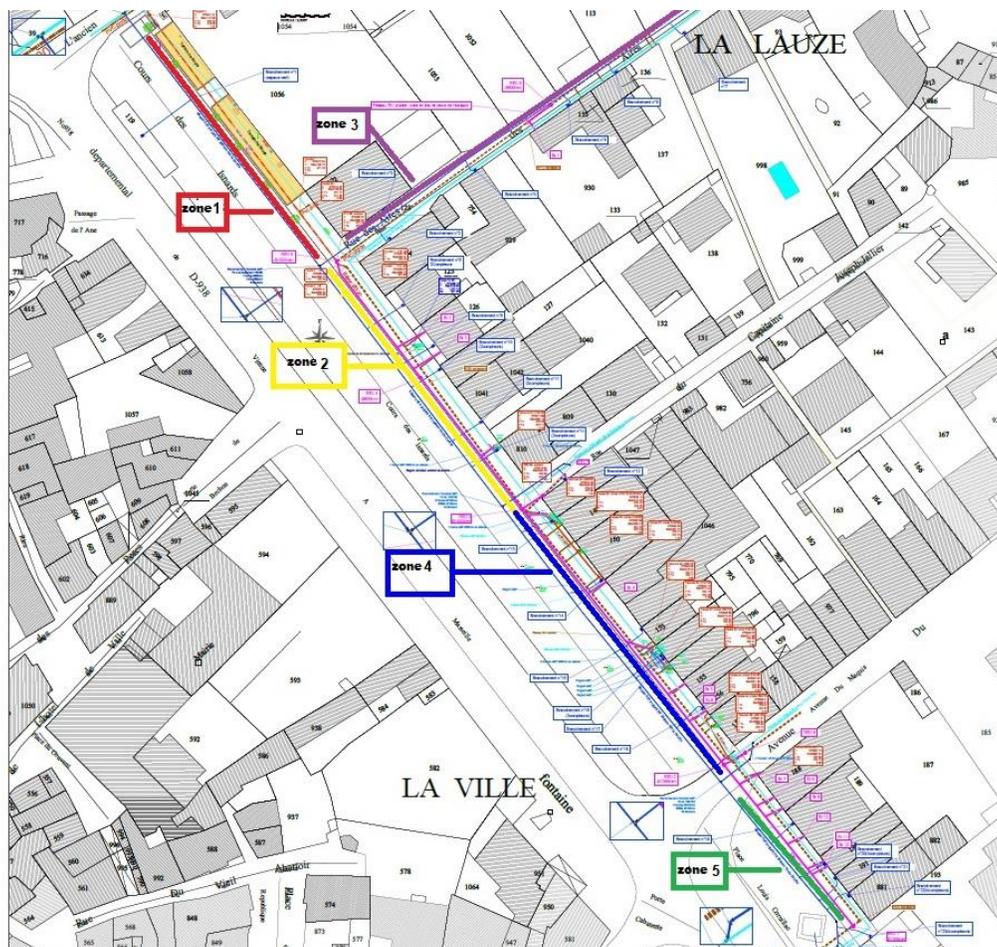
Ce projet devrait bénéficier du soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.

L'Agence de l'Eau, qu'és aquò ?

L'Agence de l'Eau est un établissement public de l'Etat qui œuvre pour la protection de l'eau et des milieux. Elle perçoit des taxes sur l'eau payées par tous les usagers et les réinvestit auprès des maîtres d'ouvrages (collectivités, industriels, agriculteurs et associations) selon les priorités inscrites dans son programme "Sauvons l'eau 2019-2024".

L'Agence de l'Eau accompagne en particulier les opérations visant à économiser l'eau (réduction des fuites des réseaux d'eau potable, changement de pratique agricoles, réutilisation des eaux usées traitées...). Dans le contexte de changement climatique, l'eau se raréfie : 40% du bassin Rhône-Méditerranée est déjà déficitaire en eau et d'ici 2050, les prévisions indiquent une diminution de 80% de débits en été pour certains cours d'eau et une moindre alimentation des nappes souterraines.

Planning prévisionnel :



Phase préparatoire : du 29 septembre 2022 au 14 octobre 2022

Zone 1 (RD 242 à la Rue des Aires) : du 17 octobre 2022 au 07 novembre 2022

Zone 2 (Rue des Aires) : du 07 novembre 2022 au 28 novembre 2022

Zone 3 (Rue des Aires - Rue du Capitaine Jallier) : du 05 décembre 2022 au 23 décembre 2022

Zone 4 (Rue du Capitaine Jallier – Avenue du Maquis) : du 02 janvier 2023 au 30 janvier 2023

Zone 5 (Place Louis Cornillac) : du 23 janvier 2023 au 20 février 2023

Finitions, nettoyage et procédures réglementaires de fin de chantier : du 20 février 2023 à fin mars 2023